

Saint-Hubert, le 28/12/2020

Objet : Arrêté - Covid19 - Fermeture des pistes de ski

N. réf. Secrétariat - 32924 /

Le Bourgmestre,

Vu l'arrêté ministériel du 19 décembre 2020 modifiant l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 ;

Vu en particulier l'article 8, §1er, 13° de l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020 ainsi modifié et prévoyant la fermeture au public des "pistes de ski", "pistes de ski randonnée" et "centres de ski";

Attendu qu'il y a lieu de faire application de cet arrêté ministériel conformément à l'article 27 de l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020;

Qu'il y a lieu d'interdire l'accès aux skieurs sur les pistes de ski, même avec du matériel propre;

ARRETE

Article 1er:

Les sports de neige sont interdits sur les pistes de ski du territoire de la Ville de Saint-Hubert, en ce compris le site de l'aérodrome de Saint-Hubert.

La fermeture des pistes est prévue à l'article 8, §1er, 13° de l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 ;

Cette fermeture sera matérialisée sur le terrain.

Article 2:

Le présent arrêté entre en vigueur le 29 décembre 2020 et aura effet jusqu'à prise de fin de la mesure prévue à l'article 8, §1er, 13° de l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 ;

Service traitant:

Secrétariat
LEDUC Charlotte
Directrice générale

Tél. : 061/26.09.65 - Fax : 061/61.33.18

Email : charlotte.leduc@saint-hubert.be

Site : www.saint-hubert.be

Article 3:

Les infractions au présent arrêté seront sanctionnées conformément à l'article 26 de l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 ;

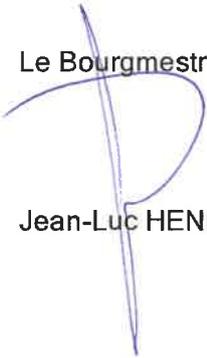
Article 4:

Copie du présent arrêté sera notifiée à :

- Monsieur le Gouverneur;
- La Zone de police Semois et Lesse
- L'ASBL Royal Syndicat d'Initiative
- L'ASBL Maison du Tourisme de Saint-Hubert

Fait à Saint-Hubert, le 28/12/2020

Le Bourgmestre


Jean-Luc HENNEAUX

Service traitant:

Secrétariat
LEDUC Charlotte
Directrice générale

Tél. : 061/26.09.65 - Fax : 061/61.33.18

Email : charlotte.leduc@saint-hubert.be

Site : www.saint-hubert.be